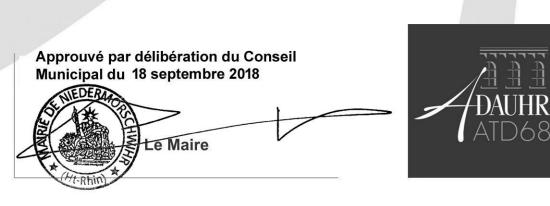
PLAN LOCAL d'URBANISME

Approuvé

Niedermorschwihr



3.1 Plan de zonage 1/5000



201

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N° de l'opération	Désignation des opérations	Bénéficiaire
1	Création d'une zone sécurisée de ramassage scolaire	Commune
2	Elargissement chemin de Turckheim	Commune
3	Cheminement, sentier, escalier près de la Croix d'Or (Trois épis)	SIVOM/ commune

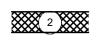
LIMITES

murs: éléments patrimauniaux à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme

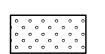
EMPLACEMENTS RESERVES



numéro de renvoi à la liste des emplacements réservés



haie paysagère à réaliser au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme



éléments de la trame verte à protéger

au titre de l'art.L.151-23 du code de l'urbanisme

PLANTATIONS ET ESPACES BOISES

au titre des articles L.113-1 et L.113-2 du code de l'urbanisme

espaces boisés classés



ancienne décharge

D'une manière générale, les limites de zone ou de secteur s'appuient sur des limites parcellaires. Dans le cas contraire, la limite à considérer est constituée par l'axe des limites de zone ou de secteur.

